

**Commune d'UCCLE**  
**Monsieur Marc COOLS**  
**Echevin de l'Urbanisme**  
Place Jean Vander Elst, 29

**B – 1180 BRUXELLES**

V/Réf : U14/F 16-41784-2014  
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.327/s.561  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Chaussée de Waterloo, 824a.  
Réaffectation et réaménagement d'un horeca en 2 logements.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
*(corr. Mme G. Calabrese.)*

En réponse à votre lettre du 24 octobre 2014, en référence, reçue le 28 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 12 novembre 2014.

La demande concerne un bien (avant 1932) qui se situe à l'orée du Bois de la Cambre. Elle vise à diviser un établissement horeca en deux maisons unifamiliales.

Les travaux prévoient l'ajout d'une porte d'entrée à gauche, identique à celle qui existe à droite, la réouverture des baies à l'étage (côté chaussée) ainsi que le remplacement des châssis en bois peint dans une teinte foncée par de nouveaux châssis en bois couleur naturelle (sans divisions). A l'arrière, les ouvertures seraient agrandies et pourvues de châssis en bois couleur naturelle.

L'intérieur serait divisé et réaménagé pour abriter deux logements. L'escalier existant serait modifié et un second ajouté. Le jardin serait également divisé.

La CRMS n'émet pas d'objection aux interventions projetées. Elle demande cependant de prévoir des châssis avec divisions, adaptés à la typologie de maisons modestes en bordure de chaussée.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : M. S. Plompen ;  
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.